

Ont participé à de rendez-vous :

Béatrice ANGRAND Présidente Agence du Service Civique
David KNECHT Directeur générale de l'Agence du Service Civique
Fabiola RIVAS Chargée de mission Développement Service Civique Europe et International / Pôle Développement et Ingénierie/ Agence du Service Civique
Léon NGUYEN-MONOURY Adjoint au chef de pôle / Pôle Développement et Ingénierie (au téléphone)
Mathieu ROUMÉGOUS Directeur de l'Agence Erasmus+ Jeunesse&Sport
Aurore BRACHET Responsable du pôle Corps Européen de solidarité
Claire CHANE-CHING Chargée de mission – Volontariats - Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
Thomas SOLLER Volontariat – Programmes Jeunesse / Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
Excusée : Séverine ORIGNY-FLEISHMAN

COTRAVAUX

Philippe PEREIRA, Délégué National / Véronique BUSSON, chargée de mission volontariats
Noémie LHOIR, Coordinatrice Volontariats – Solidarités Jeunesses
Miguel BERTHELOT, Responsable de mission volontariat – Compagnons Bâtisseurs

La note de Cotravaux, envoyée le 2 février, a manifestement soulevé l'intérêt des différents services, déjà interpellés par différentes structures et personnes sur l'annonce du lancement d'un « Service Civique européen ». Des partenaires d'autres pays avaient aussi pu s'inquiéter de ce nom « Service civique européen », avec une confusion aussi des différents dispositifs français et la question d'une obligation.

Autour de la question du nom, nous avons affirmé que le terme « volontaire » était pour nous important.

Des premiers temps de concertation ont eu lieu, y compris avec l'Élysée, pour convenir qu'il ne s'agissait pas de créer un nouveau dispositif, et que le développement des mobilités européennes ne se ferait pas en 6 mois.

L'objectif est bien de développer la mobilité européenne, dans une logique de parcours, et pour cela il faudra travailler avec les autres pays européens, et notamment les pays qui ont des programmes nationaux de volontariat.

Les expériences des associations de Cotravaux ont été particulièrement appréciées par la diversité des parcours proposés, avec des mobilités de courte durée, et pas seulement d'une durée standard « 6 mois en France et 6 mois à l'étranger ». Les exemples donnés par Noémie et Miquel, sur des projets en France avec des groupes mixtes (français et européens) et la notion d'accompagnement individualisé, et d'une mobilité se construisant avec le jeune au fur et à mesure de son parcours ont permis d'aborder un éventail de possibilités, mais aussi d'évoquer les freins et des propositions de mesure pour les lever.

Quelques réponses concrètes / Combinaison Service Civique et Corps européen de solidarité pour les volontaires de France : Ce qui est possible et ce qui ne l'est pas PENDANT UN CONTRAT DE SERVICE CIVIQUE

- Un **projet de solidarité** : OUI, POSSIBLE
- La participation à un projet **d'équipe de volontaires CES en France** : uniquement en plus de l'équipe de volontaires identifiée CES (pas dans la liste CES)
- La participation à un **CES court terme (individuel ou d'équipe) à l'étranger** : NON, pas possible.
- Autre piste Erasmus+ jeunesse : « **Échange de jeunes** », en France ou à l'étranger, pendant le contrat de Service Civique

Au-delà des questions de « double financement », c'est une question de statut, de responsabilité, les volontaires CES sont assurés par le programme européen, et ce ne serait pas possible qu'ils n'aient pas cette couverture par exemple.

Demandes au réseau Cotravaux :

Donner un maximum d'informations sur

- Des expériences avec des équipes « mixtes », volontaires français et européens
- Les envois en Europe, court terme, long terme
- Des parcours

Il s'agit pour l'Agence d'avoir des éléments pour étayer un plaidoyer sur les différentes manières de développer des expériences européennes au travers du volontariat, en valorisant aussi l'intérêt des expériences de courte durée.

Échéances : avoir les éléments début avril 2022 pour alimenter un plaidoyer :

- Auprès du gouvernement qui sera mis en place à l'issue de l'élection présidentielle
- Pour une prochaine réunion européenne

Concrètement, à faire courant mars 2022 :

Statistiques Cotravaux

- Avoir une idée du nombre de structures qui accueillent en même temps des volontaires en service civique et en CES (court ou long), et sortir le plus d'éléments possibles

Expériences des associations :

- Donner des exemples de combinaison SC / CES court / CES long / chantiers en France ou Europe
- Illustrer avec des parcours de jeunes

Participer au Challenge vidéo : (mais trop tard pour s'inscrire !)

Type d'expériences et/ou de parcours : quelques exemples de combinaison

ACTIONS EN France	CB	Conc.	EC	REMPART	SCI	SJ	
Accueil en Service Civique de volontaires européens et français							
Accueil simultané de volontaires en Service Civique et européens en CES long	X					X	
Volontaires en Service civique menant en France une action avec des européens : chantier, échange de jeunes, accueil de CES court terme...	X					X	
Parcours France + Europe	CB	Conc.	EC	REMPART	SCI	SJ	
Service Civique avec une période en Europe (chantier ou autre expérience courte de mobilité)							
Service Civique en France + CES court en Europe (après le service civique)							
Chantier ou CES en Europe puis engagement en France (Service Civique par exemple)							
Échange de jeunes à l'étranger pendant le service civique							

Au-delà de l'exemple de parcours, essayer d'identifier ce qui a été fait pour accompagner vers une mobilité, ce qui a guidé le choix du projet européen (pays, période, durée...) et les impacts...

Dans l'attente de tous les éléments que vous pourrez faire parvenir à Cotravaux pour donner le maximum de billes sur DES parcours de mobilité et d'utilisation des programmes européens...